

**Séance du COCT DU 9 octobre sur les risques psychosociaux
Présidée par le Ministre X Darcos**

**Rapport sur le travail du groupe 4
OUTILS PRATIQUES DE PREVENTION**
Benjamin Sahler, directeur de l'Aract Limousin

Rappel de la commande faite au groupe de travail

Conférence tripartite CT du 4 octobre 2007, X Bertrand :

avancer sur une communication lisible en PME, sur des outils pratiques, concernant les risques psychosociaux notamment, que les acteurs de l'entreprise puissent s'approprier réellement pour agir en prévention

Demande reprise dans le Rapport Nasse Légeron, proposition n°8 : "fournir aux chefs d'entreprise des référentiels de prévention"

Avancée des travaux du groupe relatif aux outils de prévention

Un groupe d'experts horizons divers, entreprise, médecins du travail, institutions de prévention, animé par Vannina Correa de Sampaio (cabinet de X Bertrand), Hervé Lanouzière et Magali Villa (DGT) et Benjamin Sahler.

Les travaux du sous groupe, se sont très rapidement orientés sur la réalisation d'une rubrique consacrée aux RPS pour l'insérer dans le nouveau site « travailler-mieux », avec l'objectif d'être très pédagogique – rendre accessible sans les caricaturer des sujets complexes-, et aussi équilibré dans l'approche – éviter autant le déni des situations difficiles qu'une dramatisation excessive qui assimilerait brutalement "travail" et "souffrance". En effet, tous les participants du groupe s'accordaient sur la nécessité de donner prise réelle sur les situations "à problème", sans recherche manichéenne de victimes et coupables sauf cas extrêmes, pour, in fine, proposer des démarches de prévention amont qui favoriseraient performance de l'entreprise, qualité de vie au travail et construction de la santé des salariés.

(Il faut d'ailleurs souligner que la cible potentielle du site a été rapidement élargie à "tous les acteurs de l'entreprise" et le grand public, et non les seuls chefs d'entreprise qu'évoquait la proposition 8 du rapport Nasse-Légeron)

Le site est opérationnel depuis janvier 2009 grâce au formidable travail de Mme Correa de Sampaio, d'Hervé Lanouzière et de Magali Villa. Sur les risques psychosociaux en tant que tels, on les trouve dans la très originale "entreprise virtuelle", mais surtout dans un espace dédié. Il y a là des matériaux de base (tels que définitions, principaux modèles de compréhension, rôles des différents partenaires) mais surtout une collection d'outils concrets pour la prévention, rangés soit par mots clé, consultables à l'aide d'un moteur de recherche, soit à partir d'un tableau synthétique dans lequel on peut rentrer à partir d'une situation d'entreprise concrète. L'intérêt de cet outil est de répondre précisément aux questions de terrain tout en offrant une vision globale de l'ensemble du champ (on évite ainsi les visions fréquemment trop partielles d'une orientation uniquement individuelle et a posteriori, ou parfois à l'inverse uniquement dédiée à l'organisation collective et anonyme). Un plan de prévention d'entreprise devrait donc couvrir idéalement l'ensemble de ce tableau.

Après quelques mois de lancement, ce site : <http://www.travailler-mieux.gouv.fr/-Stress-les-risques-psychosociaux-.html>, reçoit des visites très nombreuses;

Cependant, il mérite d'être encore enrichi et la DGT collecte régulièrement de nouveaux outils et des exemples de bonnes pratiques.

Lire cet outil dans une perspective plus large

Au delà des discussions sur les facteurs d'apparition des risques psychosociaux, discussions sans cesse à approfondir, la prévention de ces risques est bien l'enjeu opérationnel majeur.

Pour réussir cette prévention, la mise à disposition d'outils leur appropriation sur le terrain des entreprises, les progrès de collaborations entre les différents partenaires, internes et externes, ont réellement progressé au cours de ces deux dernières années, que ce soit en Europe, au niveau national, dans les régions et bien sûr dans les entreprises.

Pour illustrer ces progrès, quatre courts exemples, parmi tant d'autres, très actuels et très concrets :

- Au **niveau européen**, hier 8 octobre, à Berlin

Fin du projet ProMenPol (mental health), base de données + de 130 outils à ce jour, malheureusement la plupart disponibles seulement en anglais, www.mentalhealthpromotion.net

Le même jour, début de la campagne ENWHP (www.enwhp.org) (réseau pour la promotion de la santé au travail), menée par 19 pays dont la France (représentée par l'Anact):

mieux vivre au travail "move europe"

avec un site dédié : www.mieuxvivreautravail.anact.fr

comprenant : les moyens d'agir sur le stress

avec un argumentaire économique (les coûts du stress et les bénéfices de sa prévention)

et un auto-questionnaire pour les entreprises, de toutes tailles, sur leur démarche et le repérage de bonnes pratiques, valorisées ensuite

Étape 1 : Évaluez votre démarche de prévention du stress

Étape 2 : Modélisez et partagez votre expérience

Étape 3 : Faites connaître votre entreprise

Cette campagne sera lancée en France par une prochaine conférence de presse.

Au niveau national : Semaine dernière, congrès très important de DRH français de toutes tailles d'entreprise

- Les RPS étaient un de leurs thèmes prioritaires
- Très orientés vers la pratique : comment jouer complètement leur rôle pivot ?
 - Vers leurs directions générales
 - Vers les managers
 - Vers les organisateurs du travail
 - Vers les représentants du personnel, les médecins du travail, etc..
 - Vers les salariés eux mêmes

Au niveau régional, semaine prochaine le Plan Régional Santé Travail limousin (déclinaison du PST)

- Un des 5 groupes dédié depuis 4 ans aux RPS
- Un groupe pluridisciplinaire régional : partenaires sociaux, inspecteurs-contrôleurs, médecins du travail, préventeurs...
- Une brochure de sensibilisation pour entreprises et salariés
- Un site internet de ressources régionales, avec un annuaire
- Une formation tous les 6 mois
- Un forum des CHSCT et DP en novembre

Dernier exemple, cette semaine **au niveau d'une entreprise locale** : établissement moyen en région d'un grand groupe régional

- Appropriation par le CHSCT du tableau de prévention de "travailler-mieux" après de grosses difficultés
- Que va t on mettre en place :
- En prévention primaire : réfléchir en amont sur l'organisation, sur les parcours, sur le management, sur les changements
- En prévention secondaire : détection précoce des dysfonctionnements, conflits, pb individuels. Élaboration de tableaux de bord de suivi
- En prévention tertiaire sur chacun des aspects

conclusion

Ça avance ça avance !

En dépit des événements dramatiques avec leur charge émotionnelle qui risque de réveiller les clivages dépassés et surtout d'inhiber l'action

Ça avance sur le terrain, même si la tâche qui nous attend est énorme encore !

Ça avance,

Grâce au dialogue social

Grâce au travail interdisciplinaire et interinstitutionnel

Les positions humanistes sur le travail et la lutte contre les troubles psychosociaux, que nous partageons globalement tous, doivent maintenant s'incarner dans des pratiques professionnelles opérationnelles, grâce à des outils adaptés et des partenariats efficaces,

"Pour que le travail soit un endroit de préservation et de construction de la santé en même temps que de performance".

B Sahler

Réseau ANACT